



Mercedes-Benz



Conduite

Notice d'utilisation SLK

Veillez vous familiariser avec votre Mercedes-Benz et son utilisation avant de prendre la route pour la première fois. Cette notice d'utilisation est faite pour vous aider.

La partie **Intérieur** vous informe des éléments de commande à l'intérieur de l'habitacle, la partie **Extérieur** vous informe des éléments de commande à l'extérieur de l'habitacle, la partie **Conduite** vous donne des recommandations générales pour la conduite, la partie **Caractéristiques techniques** contient les données techniques importantes de votre véhicule. D'autres parties peuvent être jointes en fonction de l'équipement de votre véhicule.

Etant donné que les équipements effectivement montés dépendent de votre commande, il se peut que l'aménagement de votre véhicule diffère de certaines descriptions et illustrations. Afin de pouvoir adapter continuellement nos véhicules aux progrès techniques, nous nous réservons le droit d'en apporter des modifications à la forme, à l'équipement et à la technique.

Nul ne pourra donc se prévaloir des indications, illustrations et descriptions contenues dans cette notice à l'appui de revendications de quelque nature que ce soit.

Si votre véhicule comporte des équipements qui ne figurent pas ou qui ne sont pas décrits dans cette notice, ou si vous avez besoin d'informations complémentaires à la suite de la lecture de cette notice, tout point de service Mercedes-Benz se tient volontiers à votre disposition.

La notice d'utilisation et le carnet de maintenance sont des documents importants qu'il convient de toujours emporter à bord. Si vous avez des suggestions concernant cette notice d'utilisation et le carnet de maintenance, c'est avec plaisir que vous pourrez nous les faire parvenir à l'adresse indiquée ci-dessous. Vous comprendrez toutefois que nous ne sommes pas en mesure d'intégrer toutes les propositions ni de répondre individuellement à chacune d'entre elles.

Le service documentation clientèle de Daimler-Benz AG vous souhaite bonne route et du plaisir au volant de votre Mercedes.

Daimler-Benz AG, VSE/IA 70546 Stuttgart, fax +49-711-17-8 34 27.

Sommaire

Protection de l'environnement	2	Boîte de vitesses automatique	13
Utilisation - autoradio, téléphone, système de navigation automatique et émetteur-récepteur.....	3	Régulateur de vitesse Tempomat	18
Exploitation - téléphones portables et émetteurs-récepteurs	4	Régulateur de vitesse Tempomat avec Speedtronic (limiteur de vitesse variable et limiteur de vitesse permanent)	21
Sécurité de fonctionnement	5	Conseils pour la conduite	27
Les premiers 1 500 km	6	Freinage d'urgence assisté (BAS) (Brake Assist)	32
Service de maintenance	6	Dispositif antiblocage (ABS)	32
Antivol de direction	7	Régulation antipatinage (ASR)	33
Antidémarrage (système d'autorisation à la conduite)	8	Utilisation en hiver	36
Lancement et arrêt du moteur	9	Chaînes à neige	37
Frein de stationnement	11	Voyages à l'étranger	38
Démarrage et passage des vitesses	12	Masquage des projecteurs	38
Boîte de vitesses mécanique	12	Ce que vous devez savoir à la station-service	39

Protection de l'environnement

Mercedes-Benz pratique une protection de l'environnement intégrée, qui cherche à éliminer les causes de pollution et qui englobe dans les décisions de l'entreprise tous les effets des processus de production et du produit sur l'environnement.

Les objectifs poursuivis sont une utilisation parcimonieuse des ressources et une attitude responsable par rapport aux bases vitales naturelles, dont la sauvegarde sert autant l'homme que la nature.

Vous pouvez aider l'environnement en utilisant votre Mercedes selon certaines règles écologiques.

La consommation de carburant ainsi que l'usure du moteur, des freins et des pneus dépendent dans une large mesure de votre style de conduite et des conditions d'utilisation.

C'est pourquoi vous devriez

- veiller à la bonne pression de gonflage des pneus,

- éviter les accélérations fréquentes et brutales,
- éviter d'emporter des charges inutiles,
- enlever les porte-skis et porte-bagages qui ne sont plus utilisés,
- ne pas faire chauffer votre véhicule à l'arrêt,
- changer de vitesse à temps et ne monter les rapports qu'aux $\frac{2}{3}$,
- contrôler la consommation de carburant,
- arrêter le moteur pendant les temps d'attente dus aux conditions de circulation,
- faire effectuer les opérations de maintenance prescrites dans un point de service Mercedes-Benz conformément aux descriptions du carnet de maintenance.



Vous trouverez dans cette notice d'utilisation d'autres indications relatives à la protection de l'environnement, repérées par le symbole ci-contre.

2

Utilisation – autoradio, téléphone, système de navigation automatique et émetteur-récepteur



Risque d'accident !

Veillez apporter la plus grande attention à ce qui se passe sur la route. Ne manipulez votre autoradio, téléphone¹ ou émetteur-récepteur¹ que si les conditions de circulation le permettent.

N'utilisez le système de navigation automatique que lorsque le véhicule est à l'arrêt.

N'oubliez pas que votre véhicule parcourt 14 m chaque seconde à seulement 50 km/h.

¹ Respectez la législation en vigueur dans les différents pays.

3



Risque d'accident !

L'utilisation de téléphones portables et d'émetteurs-récepteurs dont l'antenne se trouve à l'intérieur du véhicule peut entraîner des dysfonctionnements des systèmes électroniques du véhicule et compromettre sa fiabilité.

Remarque :

Si un téléphone portable ou un émetteur-récepteur est monté ultérieurement, la pose doit se faire en respectant les conditions de Mercedes-Benz sous peine d'annulation de l'homologation du véhicule (directive UE 95/54/CE). Pour les conditions de montage, voir le chapitre "Montage ultérieur d'appareils électriques et électroniques", dans les **Caractéristiques techniques**.

Sécurité de fonctionnement



Risque d'accident !

Les travaux ou transformations effectués de façon non conforme sur le véhicule peuvent entraîner des perturbations dans son fonctionnement.

Des interventions sur les composants électroniques et leurs logiciels peuvent provoquer des perturbations dans leur fonctionnement. Du fait de l'intégration des composants électroniques dans les réseaux, ceci peut provoquer aussi des perturbations dans des systèmes qui ne sont pas directement affectés.

Du fait de ces perturbations dans le fonctionnement, la fiabilité du véhicule peut être considérablement affectée.

Nous recommandons de confier la réalisation de ces travaux ou transformations à un point de service Mercedes-Benz.

Les premiers 1 500 km

Plus le moteur sera ménagé au début, plus ses performances seront satisfaisantes. Rouler dès lors en faisant varier la vitesse et le régime au cours des 1 500 premiers kilomètres.

Au cours de cette période, éviter les charges trop importantes (accélération au plancher) ainsi que les régimes trop élevés (maxi $\frac{2}{3}$ de la vitesse maximale sur chaque rapport).

Changer de vitesse en temps opportun !

Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, ne pas enfoncer, autant que possible, la pédale d'accélérateur au-delà du point de résistance (kickdown). Ne pas rétrograder à la main pour décélérer. Enclenchez le levier sélecteur en position 3, 2 ou 1 uniquement pour les trajets à faible allure (passages de cols).

Après 1 500 km, augmenter progressivement la vitesse et le régime moteur jusqu'au maximum.

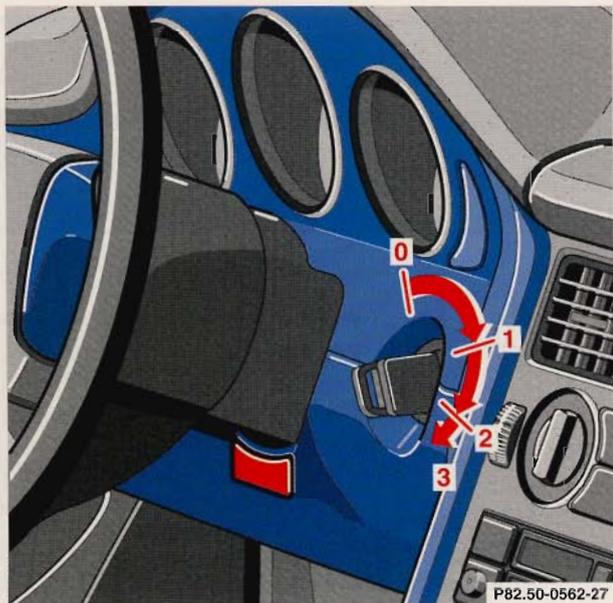
Service de maintenance

Le service de maintenance venu à échéance est affiché sur le combiné d'instruments. Pour le système de maintenance actif (ASSYST), voir **Intérieur**.

Faire effectuer les opérations de maintenance prescrites dans un point de service Mercedes-Benz conformément aux descriptions du carnet de maintenance.

6

Antivol de direction



Risque d'accident !

Retirer la clé de l'antivol de direction en quittant le véhicule, même pour un court instant.

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

Véhicules avec boîte de vitesses mécanique : ne pas retirer la clé tant que le véhicule n'est pas immobilisé. Le véhicule ne peut plus être dirigé lorsque la clé est retirée.

- 0 La direction est bloquée lorsque la clé de contact est retirée.
La clé de contact ne peut être retirée qu'en position 0.
Véhicules avec boîte de vitesses automatique : la clé de contact ne peut être retirée que si le levier sélecteur se trouve en position P et que si le frein de service n'est pas actionné.

7

- 1 La direction est débloquée.
La plupart des consommateurs électriques peuvent être mis en marche.
Pour de plus amples informations, se reporter à la description du fonctionnement de ces consommateurs.
- 2 Position marche.
- 3 Position lancement.
Lancement et arrêt du moteur, page 9.

Blocage de la direction :
Tourner légèrement le volant après avoir retiré la clé de contact.

Déblocage de la direction :
Tourner légèrement le volant tout en déplaçant la clé de contact vers la droite en position 1.

Remarque :

Si le véhicule est immobilisé pendant un temps prolongé, retirer la clé de contact pour éviter de décharger la batterie.

Antidémarrage (système d'autorisation à la conduite)

Important

Retirer la clé de contact de l'antivol de direction. L'antidémarrage est activé.

Introduire la clé de contact dans l'antivol de direction et la tourner en position 2. L'antidémarrage est désactivé.

Remarque :

Lorsque le moteur ne peut pas être lancé et le totalisateur kilométrique du combiné d'instruments affiche alternativement **START** et **Error**, un défaut est présent.

Prendre contact avec un point de service Mercedes-Benz.

8

Lancement et arrêt du moteur



Risque d'accident !

**Retirer la clé de l'antivol de direction en quittant le véhicule, même pour un court instant.
Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.**

Avant le lancement

- Actionner le frein de stationnement.
- Mettre la boîte mécanique au point mort, la boîte automatique en position P ou N.

Lancement

Véhicules avec boîte de vitesses mécanique :

Tourner la clé de contact en position 3 de l'antivol de direction et la lâcher lorsque le moteur tourne.

Ne pas appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Véhicules avec boîte de vitesses automatique :

Tourner la clé de contact en position 3 de l'antivol de direction et la lâcher.

Le processus de lancement s'effectue automatiquement jusqu'à ce que le moteur tourne ou pendant un certain temps - fonction "Lancement instantané".

Ne pas appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Répétition du lancement

Avant de répéter le lancement, ramener la clé de contact en position 0 de l'antivol de direction, puis répéter le processus de lancement. Pour cela, maintenir la clé de contact en position 3 jusqu'à ce que le moteur parte.

Si le moteur ne part pas au bout d'un certain temps, s'adresser à un point de service Mercedes-Benz.

9

Remarques :

Des tentatives de lancement prolongées déchargent la batterie.

En cas de dérangement dans le fonctionnement du moteur (ratés d'allumage par exemple), tenir compte des indications de la page 27.

Aide au lancement, voir **Extérieur**.

Un lancement de secours du moteur par remorquage n'est possible que pour les véhicules avec boîte mécanique. Voir **Extérieur**.

Arrêt

Le véhicule étant immobilisé, ramener la clé de contact en position 0 de l'antivol de direction.

Véhicules avec boîte de vitesses automatique :
La clé de contact ne peut être retirée de l'antivol de direction que lorsque le levier sélecteur est en position P et que le frein de service n'est pas actionné.

Lancement du moteur après un accident

Dans la mesure où il n'y a pas eu des dégâts aux organes mécaniques, au système d'alimentation, au système de refroidissement, à la suspension moteur, etc., le moteur peut être à nouveau lancé. Si l'importance des dégâts ne peut être déterminée avec précision, s'adresser à un point de service Mercedes-Benz.

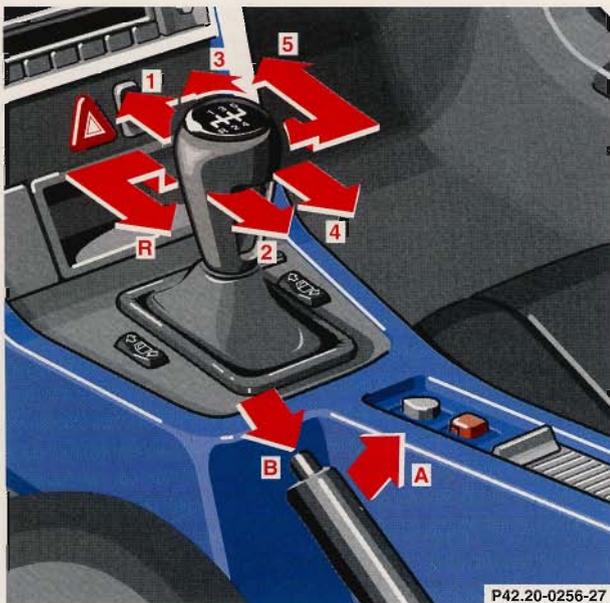
Avant d'effectuer un nouveau lancement, ramener la clé de contact en position 0 de l'antivol de direction.

 **Risque d'incendie !**

Il est interdit de lancer à nouveau le moteur lorsque le système d'alimentation présente un défaut d'étanchéité.

10

Frein de stationnement



 **Risque d'accident !**

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule. Ils pourraient desserrer le frein de stationnement.

Tirer le levier (A).

L'allumage du témoin des freins dans le combiné d'instruments indique que le frein de stationnement est serré.

Desserrage :

Tirer un peu sur le levier, enfoncer le bouton de blocage (B) et ramener le levier vers le bas jusqu'en butée. Le témoin des freins s'éteint dans le combiné d'instruments lorsque le moteur tourne.

Remarques :

Au démarrage avec le frein de stationnement serré, un signal acoustique retentit – desserrer le frein de stationnement.

Si le témoin des freins reste allumé alors que le frein de stationnement est desserré et que le moteur tourne, voir "Témoin des freins" dans **Intérieur**.

11

Démarrage et passage des vitesses



Risque d'accident !

Le débattement des pédales ne doit être entravé par aucun objet. Le plancher côté conducteur doit toujours rester libre. En cas d'utilisation de tapis ou de moquettes veiller à conserver une garde suffisante.

Faire chauffer rapidement le moteur. La pleine puissance ne peut être obtenue que lorsque la température de fonctionnement du moteur est atteinte.

Démarrage sur sol glissant :

Eviter dans tous les cas le patinage prolongé d'une roue motrice, sinon la chaîne cinématique risque d'être endommagée.

Boîte de vitesses mécanique

Ne pas dépasser les vitesses maxi des différents rapports. Voir **Caractéristiques techniques** pour les vitesses maxi des différents rapports.

Passage de la marche arrière uniquement lorsque le véhicule est immobilisé. Pour ce faire, soulever le levier des vitesses.



Risque de dérapage !

Ne pas rétrograder si la vitesse maxi correspondant au rapport souhaité est dépassée. Les roues motrices risqueraient de se bloquer.

Ne pas rétrograder sur chaussée glissante pour freiner le véhicule. Les roues motrices risqueraient de se bloquer.

12

Remarque :

La rétrogradation à une vitesse trop élevée (frein moteur) peut entraîner un surrégime du moteur et un endommagement de celui-ci.

Stationnement

- Tirer le levier de frein de stationnement.
- Passer la 1re ou la marche arrière.
- En cas de forte déclivité de la chaussée, braquer les roues avant en direction du trottoir.

Boîte de vitesses automatique



Le passage de rapports s'adapte automatiquement au style de pilotage du conducteur par déplacement des points de passage.

Ce déplacement des points de passage est un processus en constante évolution, tenant compte des conditions momentanées d'utilisation et de roulage ainsi que des souhaits du conducteur.

Lorsque les conditions d'utilisation se modifient, la boîte automatique réagit avec une loi de passage adaptée en conséquence.

Le passage des rapports se fait automatiquement en fonction de :

- la position du levier sélecteur
- la position du sélecteur de programme
- la position de la pédale d'accélérateur
- la vitesse du véhicule.

13

Démarrage

- Actionner le frein de service pour débloquer le verrou du levier sélecteur. Desserrer le frein de stationnement.
- Placer le sélecteur sur une position de conduite, le moteur tournant au ralenti. Attendre le passage intégral du rapport, surtout lorsque le moteur est froid.
- Relâcher le frein de service.
- Accélérer.

Montée des rapports après lancement à froid

Après un lancement à froid, les passages s'effectuent à un régime plus élevé que ce n'est le cas lorsque le moteur est à la température de fonctionnement.

Cela permet au catalyseur d'atteindre plus rapidement sa température de fonctionnement.

Position de la pédale d'accélérateur

Accélération modérée = passage prématuré du rapport supérieur

Accélération plus forte = passage retardé du rapport supérieur

Kickdown – enfoncer la pédale d'accélérateur au-delà du point de pression = accélération maximale, passage à un rapport inférieur.

Ramener le pied en arrière lorsque la vitesse souhaitée est atteinte – nouveau passage au rapport supérieur.

Immobilisation

Laisser le levier sélecteur sur une position de conduite et bloquer le véhicule à l'aide du frein de service ou du frein de stationnement pour éviter qu'il n'avance ou ne recule sur une déclivité.

Manœuvres de stationnement

En cas de manœuvres de stationnement sur un emplacement restreint, moduler la vitesse du véhicule en dosant le desserrage du frein de service. Accélérer très peu et ne pas appuyer inconsidérément sur la pédale d'accélérateur.

Stationnement



Risque de blessure !

En cas de travaux sur le véhicule moteur en marche, tirer le levier de frein de stationnement et mettre le levier sélecteur en position P.

- Tirer le levier de frein de stationnement.
- Mettre le levier sélecteur sur P.
- En cas de forte déclivité de la chaussée, braquer les roues avant en direction du trottoir.

Positions du levier sélecteur

P Blocage de parking. Sécurité supplémentaire à l'arrêt du véhicule. Ne choisir cette position que lorsque le véhicule est immobilisé.

Remarques :

Lorsque la clé de contact est retirée de l'antivol de direction, le levier sélecteur est bloqué en position P.

La clé de contact ne peut être retirée que si le levier sélecteur se trouve en position P et que si le frein de service n'est pas actionné.

R Marche arrière. N'engager cette position que lorsque le véhicule est immobilisé.

N Point mort.

La transmission du couple aux roues motrices est interrompue. Lorsque les freins sont desserrés, le véhicule peut être déplacé librement (poussé, remorqué).

Ne pas engager la position N en roulant. Ceci pourrait endommager la boîte.

Ne passer en position N que lorsque le véhicule menace de déraiper (par exemple en cas de verglas, voir page 31).

D Les cinq rapports de marche avant sont disponibles. Pour toutes les situations normales de conduite.

Positions du levier sélecteur dans des situations particulières de conduite



Risque de dérapage !

Ne pas rétrograder sur chaussée glissante pour freiner le véhicule. Les roues motrices risquent de se bloquer.

En cherchant à rétrograder à une vitesse trop élevée, le rapport inférieur reste bloqué. Un surrégime du moteur est ainsi évité.

- 4** Montée des rapports uniquement jusqu'en 4e. Passage de D en 4 : pousser le levier sélecteur vers la gauche.

- 3** Montée des rapports uniquement jusqu'en 3e. L'effet de freinage du moteur peut être exploité dans cette position.

- 2** Montée des rapports uniquement jusqu'en 2e. Pour les passages de cols à fort pourcentage, pour la conduite en montagne et dans des conditions d'utilisation particulièrement difficiles ainsi que pour l'action du frein moteur sur des pentes extrêmes.

- 1** 1re Frein moteur sur des pentes extrêmes et dans les longs passages de cols.

Sélecteur de programme



S Standard

Appuyer sur le symbole S du sélecteur de programme.

Pour toutes les situations normales de conduite.

W Hiver

Appuyer sur le symbole W du sélecteur de programme.

Le véhicule démarre en 2e – sauf démarrage à pleins gaz ou position 1 du levier sélecteur.

La puissance motrice peut être mieux dosée en 2e.

La motricité et la stabilité directionnelle sont améliorées sur chaussée glissante.

Les passages aux rapports supérieurs et inférieurs se font à pleins gaz à des vitesses et régimes moteur plus faibles qu'en position S.

Remarque :

Deux démultiplications sont disponibles en position R du levier sélecteur. Elles dépendent du choix du programme W ou S.

La force motrice peut être mieux dosée en position W et la motricité est accrue sur le verglas.

Commande de secours

Si les accélérations du véhicule se dégradent ou si la boîte de vitesses ne passe plus les rapports, elle se trouve alors en position de secours.

La 2e ou la marche arrière peuvent être passées :

Arrêter.

Mettre le levier sélecteur en position P.

Arrêter le moteur.

Attendre au moins 10 secondes.

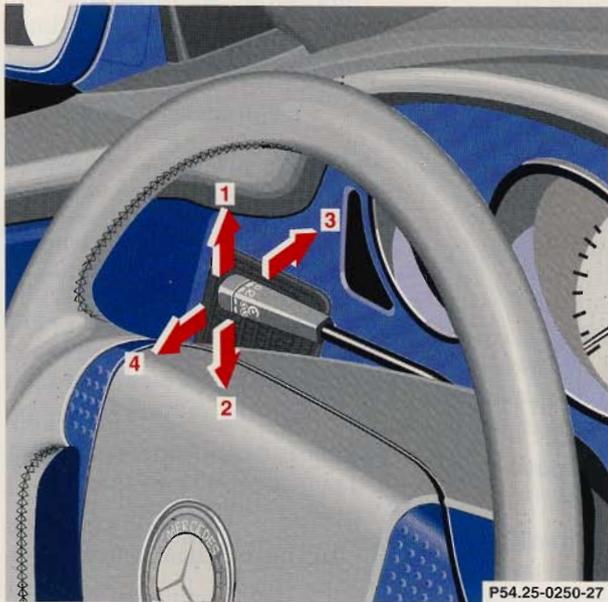
Lancer le moteur.

Mettre le levier sélecteur en position D : 2e

Mettre le levier sélecteur en position R : marche arrière.

Faire contrôler sans attendre la boîte de vitesses dans un point de service Mercedes-Benz.

Régulateur de vitesse Tempomat



- 1** Mise en mémoire de la vitesse – donner une brève impulsion à la manette du Tempomat.
Accélération – maintenir la manette du Tempomat appuyée.
Réglage de précision par incréments de 1 km/h – donner une impulsion à la manette du Tempomat.
- 2** Mise en mémoire de la vitesse – donner une courte impulsion à la manette du Tempomat.
Décélération – maintenir la manette du Tempomat appuyée.
Réglage de précision par incréments de 1 km/h – donner une impulsion à la manette du Tempomat.
- 3** Désactivation – donner une brève impulsion à la manette du Tempomat.
La vitesse reste mémorisée.
- 4** Appel de la vitesse mémorisée – donner une brève impulsion à la manette du Tempomat.

18



Risque d'accident !

Le conducteur reste le seul responsable de la vitesse du véhicule. Le régulateur de vitesse Tempomat n'est qu'un auxiliaire apportant une aide au conducteur.

La fonction Tempomat ne s'adapte pas automatiquement aux conditions routières. Dès lors, ne pas utiliser le régulateur de vitesse en cas de verglas par exemple.

Toute vitesse du véhicule supérieure à environ 40 km/h peut être mise en mémoire :

- Amener le véhicule à la vitesse souhaitée avec la pédale d'accélérateur ou avec la manette du Tempomat.
- Donner une brève impulsion à la manette du Tempomat en direction (1) ou (2). La vitesse est mémorisée.
- Relâcher la pédale d'accélérateur.

Réglage de précision par incréments de 1 km/h :

Augmentation de la vitesse – donner une brève impulsion à la manette du Tempomat en direction (1).

Diminution de la vitesse – donner une brève impulsion à la manette du Tempomat en direction (2).

La vitesse mémorisée peut être appelée à partir d'environ 40 km/h :

Donner une brève impulsion à la manette du Tempomat en direction (4).

La position mémoire ne devrait être utilisée que si le conducteur connaît la vitesse mémorisée et souhaite appeler cette vitesse.

Remarque :

La vitesse mémorisée est effacée lorsqu'on ramène la clé de contact en position 1 ou 0 de l'antivol de direction.

19

Arrêt :

Donner une brève impulsion à la manette du Tempomat en direction (3); la vitesse reste mémorisée.

Le Tempomat est également désactivé lorsque la pédale de frein est actionnée ou lorsque le levier sélecteur est engagé sur la position N pendant la marche.

Remarques :

Augmentation momentanée de la vitesse (p.ex. pour dépasser) – appuyer sur la pédale d'accélérateur. En relâchant l'accélérateur, la vitesse réglée s'établit à nouveau.

Dans les montées ou les descentes, il peut arriver que la vitesse ne puisse être maintenue. Lorsque la déclivité diminue, la vitesse réglée s'établit à nouveau.

N'utiliser le régulateur de vitesse que si les conditions de circulation permettent raisonnablement de rouler à vitesse constante.

20

Tempomat avec Speedtronic (limiteur de vitesse variable et limiteur de vitesse permanent)

Le Tempomat ou le Speedtronic peuvent être sélectionnés et activés avec la manette du Tempomat sur la colonne de direction.

L'affichage du système choisi, Tempomat ou Speedtronic, est assuré par le témoin LIM de la manette du Tempomat :

- Speedtronic :
Témoin LIM de la manette du Tempomat allumé.
- Tempomat :
Témoin LIM de la manette du Tempomat éteint.
Tempomat, voir page 18.

Le régulateur de vitesse Tempomat permet, p.ex. sur les longs parcours, de conduire de façon détendue, étant donné que la vitesse entrée est maintenue par accélération ou décélération automatique.

Le Speedtronic comporte un limiteur de vitesse variable et un limiteur de vitesse permanent.

Le limiteur de vitesse variable aide le conducteur, p.ex. en cas de limitations de vitesse, à ne pas dépasser la vitesse prescrite en agissant sur la régulation moteur.

Avec le limiteur de vitesse permanent, la vitesse maxi peut être limitée à une plage bien déterminée, p.ex. pour l'utilisation de pneus d'hiver.

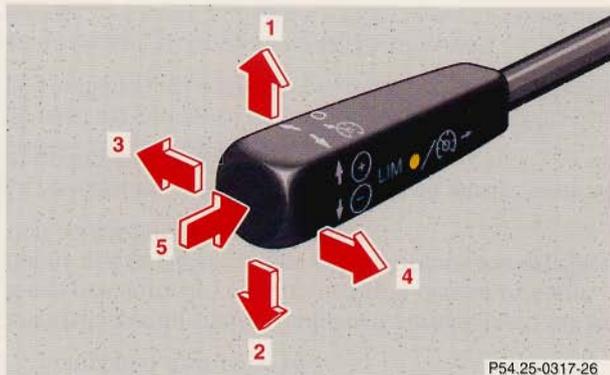


Risque d'accident !

Le conducteur reste le seul responsable de la vitesse du véhicule. Le Tempomat et le Speedtronic ne sont que des auxiliaires apportant une aide au conducteur.

21

Limiteur de vitesse variable



- 1 Activation du limiteur de vitesse variable – donner une brève impulsion à la manette du Tempomat.
Augmentation de la limite de vitesse par incréments de 10 km/h – maintenir la manette du Tempomat appuyée.

- 2 Activation du limiteur de vitesse variable – donner une brève impulsion à la manette du Tempomat.
Diminution de la limite de vitesse par incréments de 10 km/h – maintenir la manette du Tempomat appuyée.

- 3 Désactivation – donner une brève impulsion à la manette du Tempomat.
La limite de vitesse réglée est mémorisée.

- 4 Appel de la limite de vitesse mémorisée – donner une brève impulsion à la manette du Tempomat.
Réglage de précision, augmentation de la limite de vitesse par incréments de 1 km/h – donner une impulsion à la manette du Tempomat.

- 5 Commutation entre Tempomat et limiteur de vitesse variable – appuyer sur la manette du Tempomat. Le limiteur de vitesse variable est sélectionné lorsque le témoin incorporé à la manette du Tempomat est allumé.
Le Tempomat est sélectionné lorsque le témoin incorporé à la manette du Tempomat est éteint. Tempomat, voir page 18.

22

Risque d'accident !

Si le limiteur de vitesse variable est activé, l'affichage LIM s'allume dans le compteur de vitesse.

La limite de vitesse réglée ne peut alors être dépassée qu'en déclenchant le kickdown avec la pédale d'accélérateur.

Désactivation du limiteur de vitesse :
Donner une brève impulsion à la manette du Tempomat en direction (3) ou appuyer en direction (5). L'affichage LIM dans le compteur de vitesse s'éteint. En direction (5), le témoin LIM de la manette du Tempomat s'éteint également.

Le limiteur de vitesse est également désactivé lorsqu'en déclenchant le kickdown la vitesse du véhicule ne diffère pas de plus de 20 km/h de la limite de vitesse réglée.

N'utiliser le limiteur de vitesse que s'il ne faut pas compter devoir accélérer subitement à une vitesse supérieure à la limite de vitesse enregistrée.

En cas de changement de conducteur, il convient, pour des raisons de sécurité, d'attirer l'attention sur la limite de vitesse réglée.

Le limiteur de vitesse variable ne peut être mis hors circuit en actionnant la pédale de frein, contrairement au Tempomat.

23

Commutation/activation :

- Lancer le moteur.
Lorsque le moteur tourne, toute vitesse supérieure à 30 km/h peut être prise comme limite.
- Commutation du Tempomat au limiteur de vitesse variable.
Le témoin LIM de la manette du Tempomat doit s'allumer. Si nécessaire, appuyer sur la manette du Tempomat en direction (5).
- Donner une brève impulsion à la manette du Tempomat en direction (1, 2 ou 4).
Le limiteur de vitesse variable est activé.
L'affichage LIM dans le compteur de vitesse s'allume et la limite de vitesse réglée apparaît sur l'écran du combiné d'instruments.

Direction (1) :

La limitation de vitesse est activée au niveau de la vitesse momentanée du véhicule; celle-ci est arrondie à la dizaine immédiatement supérieure.

En donnant une impulsion supplémentaire ou en maintenant la commande appuyée, la limite de vitesse réglée est augmentée par incréments de 10 km/h.

Direction (2) :

La limitation de vitesse est activée au niveau de la vitesse momentanée du véhicule; celle-ci est arrondie à la dizaine immédiatement inférieure.

En donnant une impulsion supplémentaire ou en maintenant la commande appuyée, la limite de vitesse réglée est diminuée par incréments de 10 km/h.

Direction (4) :

La dernière limite de vitesse mémorisée est activée si la vitesse du véhicule ne dépasse pas de plus de 30 km/h la limite de vitesse mémorisée.

En donnant une impulsion supplémentaire ou en maintenant la commande appuyée, la limite de vitesse réglée est augmentée par incréments de 1 km/h.

Désactivation :

Donner une brève impulsion à la manette du Tempomat en direction (3) ou appuyer en direction (5).

L'affichage LIM dans le compteur de vitesse s'éteint.

En direction (5), le témoin LIM de la manette du Tempomat s'éteint également.

Le limiteur de vitesse est également désactivé lorsqu'en déclenchant le kickdown la vitesse du véhicule ne diffère pas de plus de 20 km/h de la limite de vitesse réglée.

Remarques :

Si la vitesse ne peut être maintenue par le limiteur de vitesse (p.ex. en descente), un signal acoustique retentit et la vitesse réglée clignote dans l'affichage du combiné d'instruments.

En raison de sa conception, le compteur de vitesse peut afficher une vitesse légèrement différente de la vitesse réglée au niveau du limiteur.

Limiteur de vitesse permanent

Le limiteur de vitesse permanent peut être réglé sur une valeur entre 190 km/h (p.ex. pour l'utilisation de pneus d'hiver) et la vitesse maxi du véhicule.

La limitation permanente réglée comme vitesse maxi reste active même lorsque le limiteur de vitesse variable a été mis hors circuit.

Réglage :

- Mettre le levier sélecteur de la boîte automatique en position **P**.
- Tourner la clé de contact en position 2 de l'antivol de direction (moteur arrêté).
- Commutation du Tempomat au limiteur de vitesse permanent.
Le témoin LIM de la manette du Tempomat doit s'allumer. Si nécessaire, appuyer sur la manette du Tempomat en direction (5).
- Après environ 1 seconde, tirer la manette du Tempomat en position (4) jusqu'à ce qu'une vitesse ou l'affichage --- apparaisse sur l'écran du combiné d'instruments.
- Lâcher la manette du Tempomat; l'affichage de l'écran clignote.
- Réglage de la limitation de vitesse – donner une impulsion à la manette du Tempomat en direction 1 ou 2 jusqu'à ce que la vitesse souhaitée apparaisse sur l'écran.
- Mémorisation de la vitesse – tirer la manette du Tempomat en direction (4) jusqu'à ce qu'un signal acoustique retentisse.

Effacement :

- Augmenter la valeur de la vitesse jusqu'à ce que --- apparaisse sur l'écran.
- Tirer la manette du Tempomat en position (4) jusqu'à ce qu'un signal acoustique retentisse.

Conduite :

Juste avant d'atteindre la vitesse maxi programmée, celle-ci est affichée sur l'écran du combiné d'instruments. L'affichage LIM s'allume.

Remarques :

Si la clé de contact est introduite dans l'antivol de direction et est tournée en position 2, la vitesse maxi permanente programmée est affichée après un court instant et clignote.

En raison de sa conception, le compteur de vitesse peut afficher une vitesse légèrement différente de la vitesse réglée au niveau du limiteur.

Conseils pour la conduite



Risque d'incendie !

Veiller, sur la route ou en stationnement, à ce que le système d'échappement ne vienne pas au contact de substances facilement inflammables.

Troubles de fonctionnement du moteur

Si le moteur présente des irrégularités de fonctionnement (par exemple ratés d'allumage), il peut arriver que du carburant non brûlé parvienne au catalyseur et provoque des dégâts thermiques.

Si des ratés d'allumage se produisent, ne faire tourner le moteur que brièvement et à faible charge (accélération faible).

Faire éliminer la cause sans tarder dans un point de service Mercedes-Benz.

Direction



Risque d'accident !

L'assistance de direction est absente lorsque le moteur ne tourne pas. Un effort nettement supérieur est alors nécessaire à la manœuvre du volant.

Aquaplanage

Suivant la hauteur d'eau sur la chaussée, l'aquaplanage peut se produire en dépit d'une profondeur des sculptures de pneus suffisante et d'une vitesse réduite. Éviter les stries sur la chaussée en cas de pluie et conduire prudemment.

Adhérence des pneumatiques

Alors que le véhicule est encore parfaitement maîtrisable à une certaine vitesse sur route sèche, la vitesse doit être réduite en conséquence sur une chaussée humide ou verglacée pour obtenir la même sécurité de conduite.

Surveiller tout particulièrement l'état de la chaussée dès que la température avoisine le point de congélation.

Si du verglas recouvre la chaussée (en raison du brouillard, par exemple), il se forme rapidement au freinage sur le verglas un mince film d'eau qui abaisse considérablement l'adhérence des pneus. Conduire avec une extrême prudence dans ces conditions météorologiques.

Les pneus M+S sont recommandés en hiver. Ils permettent de réduire la distance de freinage sur neige ou verglas par rapport aux pneus d'été.

Pneumatiques

 **Risque d'accident !**

Il est important de respecter la pression de gonflage prescrite des pneumatiques.

Cette règle doit être tout particulièrement appliquée lorsque les pneus sont soumis à des sollicitations importantes, par exemple à grande vitesse, en cas de chargement important et par des températures extérieures élevées.

Ne roulez pas avec des pneus trop usés. En dessous d'une profondeur des sculptures de 3 mm, l'adhérence sur chaussée humide commence à diminuer fortement.

L'adhérence du pneu varie fortement en fonction des intempéries et du revêtement de la chaussée.

28

Freins

 **Risque d'accident !**

L'assistance de freinage est absente lorsque le moteur ne tourne pas. Tenez compte du fait qu'un effort nettement plus important sur la pédale est nécessaire au freinage.

Soulager les freins sur les pentes longues et abruptes en enclenchant un rapport inférieur. Mettre la boîte automatique en position 3, 2 ou 1. Un échauffement excessif des freins est ainsi évité et l'usure des garnitures est réduite.

Après une sollicitation importante des freins, il est judicieux de ne pas arrêter immédiatement le véhicule, mais de continuer sa route un bref instant pour que les freins se refroidissent plus rapidement grâce au déplacement d'air.

Il peut se produire, après un temps de conduite prolongée sans freiner sous une forte pluie, que le freinage entre en action pour la première fois avec un léger décalage et réclame un effort plus important sur la pédale. Tenir par conséquent une distance de sécurité plus grande par rapport au véhicule précédent.

Après un passage dans une station de lavage automatique, actionner les freins pour sécher les disques de frein.

Pour éviter la corrosion sur les disques de frein, freiner énergiquement le véhicule avant immobilisation à la fin d'un trajet sur chaussée humide, notamment lorsque des produits de dégel ont été répandus sur la chaussée, de manière à sécher les disques de frein par échauffement.

29

Frein de service :

Si le système de freinage n'est sollicité que modérément, nous recommandons de vérifier son efficacité par un freinage occasionnel plus puissant à grande vitesse. Un meilleur coefficient de friction des garnitures de frein est ainsi obtenu.

Faire attention à ce que les autres usagers de la route ne soient pas mis en danger par ce freinage !

Si le témoin des freins s'allume alors que le frein de stationnement est desserré ou si le témoin d'usure des garnitures de frein s'allume, voir **Intérieur**.

Ne poser que des garnitures de frein agréées par nos soins !

Le montage de garnitures non agréées peut avoir une influence négative sur le comportement du véhicule au freinage au point de nuire considérablement à la sécurité.

Coupure d'alimentation en décélération

En décélération, l'alimentation en carburant est interrompue lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée.

Conseils pour la conduite sur verglas

Règle la plus importante en cas de verglas : conduire avec une grande sensibilité et éviter toute accélération, tout freinage et toute manœuvre brusques.

Si le véhicule menace de dérapier ou s'il ne peut être immobilisé à faible vitesse, débrayer ou, dans ce cas exceptionnel, engager la position N de la boîte automatique.

Essayer de garder le contrôle du véhicule en rectifiant le cap de façon correspondante avec la direction.

Les produits de dégel peuvent entraver l'efficacité du freinage. Un effort plus important sur la pédale peut être dès lors nécessaire pour obtenir l'effet habituel de freinage.

Nous recommandons par conséquent d'actionner plusieurs fois le frein au cours des longs trajets après épandage des produits de dégel.

Cette action permet de normaliser à nouveau l'efficacité des freins entravée par les produits de dégel.

Faire attention à ce que les autres usagers de la route ne soient pas mis en danger par ce freinage !

Si le véhicule a été immobilisé sur une route traitée par des produits de dégel, il faut vérifier le plus tôt possible, avant de poursuivre la route, l'efficacité du freinage en prenant les précautions d'usage. Si l'efficacité du freinage est sensiblement réduite, une amélioration peut être apportée par un freinage répété.

Utilisation en hiver, voir page 36.

Freinage d'urgence assisté (Brake Assist - BAS)



Risque d'accident !

Une conduite trop rapide, surtout dans les virages, l'aquaplanage et le fait de ne pas garder ses distances augmentent le risque d'accident. Même le freinage d'urgence assisté ne peut réduire ce risque.

Si la clé de contact est en position 2 de l'antivol de direction, le témoin BAS/ASR s'allume; il s'éteint lorsque le moteur tourne.

Si le témoin BAS/ASR est allumé en permanence dans le combiné d'instruments lorsque le moteur tourne, voir **Intérieur**.

Le freinage d'urgence assisté aide en cas de danger à raccourcir la distance de freinage. Les avantages du dispositif antiblocage (ABS) sont entièrement mis à profit avec le freinage d'urgence assisté.

L'actionnement très rapide de la pédale de frein produit l'assistance de freinage maximale. S'il faut encore freiner, ne pas réduire la pression sur la pédale de frein. Si celle-ci n'est plus actionnée, le freinage d'urgence assisté (BAS) est désactivé.

Dispositif antiblocage (ABS)



Risque d'accident !

Une conduite trop rapide, surtout dans les virages, l'aquaplanage et le fait de ne pas garder ses distances augmentent le risque d'accident. Même l'ABS ne peut réduire ce risque.

Si la clé de contact est en position 2 de l'antivol de direction, le témoin de l'ABS s'allume; il s'éteint lorsque le moteur tourne.

Si le témoin de l'ABS est allumé en permanence dans le combiné d'instruments, voir **Intérieur**.

L'ABS empêche le blocage des roues quel que soit l'état de la chaussée à partir d'une vitesse d'environ 8 km/h.

Si, lors d'un freinage, une roue atteint la limite de blocage, il se produit, du fait du pilotage de la pression de freinage par l'ABS, une vibration du véhicule et une légère pulsion de la pédale de frein.

Ce phénomène signale au conducteur l'entrée en action de l'ABS.

S'il faut encore freiner, ne pas réduire la pression sur la pédale de frein. L'avantage du freinage avec ABS est ainsi utilisé - en gardant la manoeuvrabilité directionnelle du véhicule.

Si un freinage d'urgence est nécessaire, appuyer à fond sur la pédale de frein pour que la régulation de l'ABS sur toutes les roues soit garantie.

Si la chaussée est glissante, p.ex. en cas de neige ou de verglas, la régulation peut déjà se déclencher avec une faible pression du pied sur la pédale. La pulsion de la pédale de frein qui se produit indique alors que les conditions routières difficiles nécessitent une conduite adaptée.

Régulation antipatinage (ASR)

L'ASR améliore le comportement dynamique sur toute la gamme de vitesses ainsi que la motricité, p.ex. sur verglas.

Si les pneus atteignent la limite d'adhérence, les roues sont freinées et le couple moteur est limité pour améliorer le comportement dynamique.

Le témoin d'alerte clignote alors dans le compteur de vitesse.

⚠ Risque d'accident !

Si le témoin d'alerte clignote dans le compteur de vitesse, adapter le style de conduite aux conditions routières.

Une conduite trop rapide augmente le risque d'accident. Même l'ASR ne peut réduire ce risque.

Si la clé de contact se trouve en position 2 de l'antivol de direction, le témoin BAS/ASR du combiné d'instruments et le témoin d'alerte du compteur de vitesse sont allumés. Ils s'éteignent lorsque le moteur tourne.

Si le témoin BAS/ASR est allumé en permanence lorsque le moteur tourne, voir **Intérieur**.

Coupage de la régulation du comportement dynamique ASR



L'interrupteur se trouve sur la console centrale.

En cas d'utilisation des chaînes à neige, de conduite en neige profonde, sur du sable ou du gravier, il peut être avantageux de couper la régulation du comportement dynamique. Le couple moteur n'est alors pas limité et les roues motrices peuvent patiner afin d'obtenir un effet de fraise.

Pour la coupure, appuyer en haut de l'interrupteur ASR. Le témoin d'alerte s'allume alors dans le compteur de vitesse.

La régulation de motricité intervient lorsqu'une roue atteint la limite d'adhérence, par exemple en cas de verglas d'un seul côté. La roue est alors freinée pour augmenter la motricité. La régulation est activée jusqu'à environ 40 km/h et est désactivée au plus tard à environ 80 km/h.

Le témoin d'alerte du compteur de vitesse clignote quelle que soit la vitesse lorsque les pneus atteignent la limite d'adhérence.

Pour revenir au mode normal de conduite, appuyer en bas de l'interrupteur. La régulation du comportement dynamique est alors à nouveau opérationnelle.

⚠ Risque d'accident !

Si le témoin s'allume dans le compteur de vitesse :

- Adapter le style de conduite aux conditions routières.

Si le témoin d'alerte clignote dans le compteur de vitesse :

- Appuyer modérément sur la pédale d'accélérateur lors du démarrage.
 - Lever le pied de la pédale d'accélérateur en roulant.
 - Adapter le style de conduite aux conditions routières.
 - Ne pas désactiver la régulation antipatinage.
-

Le véhicule risque de déraiser si ces avertissements ne sont pas pris en compte.

S'il faut remorquer le véhicule avec l'essieu avant soulevé ou contrôler le frein de stationnement sur le banc d'essai de freinage, le moteur ne doit pas tourner.

Remarques :

En utilisation hivernale, l'efficacité maximale de l'ASR n'est obtenue qu'avec des pneus M+S et éventuellement des chaînes à neige.

Si les roues sont équipées de pneus de dimensions différentes de celles agréées par nous, le fonctionnement correct de l'ASR n'est pas garanti.

Utilisation en hiver

Avant le début de l'hiver, nous recommandons de soumettre le véhicule à un contrôle hivernal dans un point de service Mercedes-Benz.

- Vidange d'huile moteur lorsque l'huile n'est pas agréée pour l'utilisation pendant la saison froide.
- Faire vérifier la concentration en produit antigel et anticorrosion.
- Lave-glace et lave-phares : mélanger à l'eau le concentré de produit de lave-glace MB "W". Proportions du mélange, voir **Caractéristiques techniques**.

- Faire contrôler la batterie. A mesure que la température baisse, la batterie perd de sa capacité. Seule une batterie bien chargée garantit un départ à coup sûr du moteur, même aux basses températures.
- Pneumatiques : pour l'hiver, nous recommandons des pneus M+S sur toutes les roues. Respecter la vitesse maxi pour des pneus M+S ainsi que la vitesse maxi prévue par la loi !

Remarque :

En utilisation hivernale, l'efficacité maximale de la régulation antipatinage (ASR) n'est obtenue qu'avec des pneus M+S et éventuellement avec des chaînes à neige.

Chaînes à neige



Risque d'accident !

Véhicules avec pneus 225/50 R16 sur jantes 8 J x 16 H2 ET30 :

Ne pas utiliser les chaînes à neige pour la conduite; elles peuvent se décaler ou se défaire.

N'utiliser des chaînes à neige que comme aide au démarrage.

Conduire prudemment; les chaînes peuvent frotter dans les passages de roues à un régime de rotation des roues élevé.

La roue de secours ne convient pas pour l'utilisation de chaînes à neige.

Equipement spécial AMG :

Avec la combinaison de pneus essieu avant 225/45 ZR17 essieu arrière 245/40 ZR17 l'utilisation de chaînes à neige n'est pas possible.

Utiliser exclusivement les chaînes à neige testées et agréées par nos soins. Tout point de service Mercedes-Benz peut renseigner à ce sujet.

N'utiliser des chaînes à neige que sur les roues arrière (essieu moteur). Respecter les instructions de montage du fabricant.

La vitesse maximum autorisée (50 km/h) ne doit être utilisée que sur la neige. Déposer les chaînes dès que possible sur route déneigée.

Conseils pour la conduite sur verglas, voir page 31.

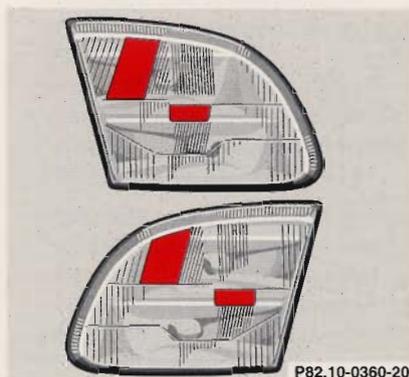
Véhicules avec régulation antipatinage (ASR) : Pour la conduite avec des chaînes à neige, la régulation du comportement dynamique ASR peut être coupée, voir page 34.

Voyages à l'étranger

A l'étranger, un vaste réseau de service Mercedes-Benz est à disposition. Les répertoires correspondants peuvent être obtenus dans tous les points de service Mercedes-Benz.

Dans certains pays, seuls des carburants avec faible indice d'octane sont disponibles. Voir **Caractéristiques techniques**.

Masquage des projecteurs



Un masquage des projecteurs, sur les surfaces marquées en rouge de la figure, est nécessaire dans les pays où le côté de la circulation diffère de celui du pays d'immatriculation.

Les plaquettes autocollantes sont disponibles dans tous les points de service Mercedes-Benz. Nous recommandons de n'utiliser que des plaquettes d'origine. D'autres plaquettes risquent d'endommager la protection superficielle des projecteurs.

Ce que vous devez savoir à la station-service

Ravitaillement en carburant



Ouverture du bouchon de réservoir : le tourner vers la gauche.

Accrocher le bouchon sur le support à l'intérieur de la trappe de réservoir.

Déverrouillage de secours de la trappe de réservoir, voir **Extérieur**.

Carburant

SLK 200 :

SLK 230 Compresseur :

Supercarburant sans plomb,
norme DIN EN 228,
95 RON/85 MON au minimum.

SLK 200 Compresseur :

Supercarburant Plus sans plomb,
norme DIN EN 228,
98 RON/88 MON au minimum.

Carburants utilisables comme alternative, voir **Caractéristiques techniques**.

Capacité : environ 53 l, dont environ 7 l de réserve.

Ne remplir le réservoir de carburant que jusqu'à ce que le pistolet s'arrête automatiquement – ne pas trop remplir.



Risque d'incendie !

Le carburant est facilement inflammable. Il est interdit de fumer, d'approcher un feu ou une flamme au cours de la manipulation du carburant. Evitez le contact du carburant avec la peau ou les vêtements.

L'inhalation de vapeurs de carburant est nocive.

Vous trouverez d'autres indications dans les **Caractéristiques techniques**.

Huile moteur

Contrôle du niveau d'huile, voir **Extérieur**.

Différence entre les repères inférieur et supérieur de la jauge d'huile : environ 2 l.

Huiles moteur et degrés de viscosité, voir **Carnet de maintenance**.

Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage prescrite est notée sur le tableau à l'intérieur de la trappe du réservoir.

Vérifier la pression de gonflage au moins tous les 15 jours.

Pour de plus amples informations, voir **Extérieur**.

Eclairage du véhicule

Contrôle du fonctionnement et de la propreté.

Remplacement des ampoules, voir **Extérieur**.

Lave-glace et lave-phares

Remplissage, voir **Extérieur**.

Proportions du mélange, voir **Caractéristiques techniques**.

Index alphabétique

A

Accélérateur, position de la pédale	14
Accélération	voir Caractéristiques techniques
Aide au lancement	voir Extérieur
Alarme antivol	voir Extérieur
Allume-cigare	voir Intérieur
Antidémarrage (système d'autorisation à la conduite) ..	8
Antivol de direction	7
Appuie-tête, dépose	voir Intérieur
Aquaplanage	27
Arrêt	10
Aumônières	voir Intérieur

B

Balais d'essuie-glace	voir Extérieur
Balais d'essuie-glace, remplacement	voir Extérieur
Batterie	voir Extérieur
Batterie, branchement	voir Extérieur
Batterie, charge	voir Extérieur
Batterie, débranchement	voir Extérieur
Boîte à gants	voir Intérieur

Boîte de vitesses automatique	13
Boîte de vitesses automatique, niveau d'huile	voir Extérieur
Boîte de vitesses mécanique	12
Boîte de rangement pour coffre à bagages	voir Extérieur

C

Caoutchouc d'essuie-glace, remplacement .	voir Extérieur
Capot moteur	voir Extérieur
Caractéristiques techniques et carburants	voir Caractéristiques techniques
Carburant	39
Ceintures de sécurité	voir Extérieur
.....	voir Intérieur
Ceintures de sécurité, bouclage	voir Intérieur
Ceintures de sécurité, débouclage	voir Intérieur
Cendrier	voir Intérieur
Chaînes à neige	37
Chaleur résiduelle	voir Intérieur
Changement de roue et montage de la roue de secours	voir Extérieur

Index alphabétique

Instrumentation voir Intérieur

J

Jantes en alliage léger voir Extérieur

K

Kit TIREFIT voir Extérieur

L

Lancement 9

Lancement du moteur par remorquage
(lancement de secours) voir Extérieur

Lancement, répétition 9

Lave-glace 40
..... voir Caractéristiques techniques

Lave-glace et essuie-glace voir Intérieur

Lave-glace et lave-phares voir Extérieur

Lave-glace, produit voir Extérieur

Lave-phares 40
..... voir Intérieur

Lève-vitre voir Intérieur

Levier sélecteur, positions 15

Limiteur de vitesse permanent 25

Limiteur de vitesse variable 22

Limiteurs d'effort de sangle voir Intérieur

Liquide de refroidissement, niveau voir Extérieur

Lunette arrière, dégivrage voir Intérieur

Lunette arrière, nettoyage côté intérieur voir Extérieur

M

Manœuvres de stationnement 14

Mauvaises odeurs voir Intérieur

Mémoire de télécommande
intégrée- effacement voir Intérieur

Montage de la roue de secours voir Extérieur

Montage ultérieur d'appareils électriques
et électroniques voir Caractéristiques techniques

Montée des rapports après lancement à froid 14

Montre voir Intérieur

Moteur voir Caractéristiques techniques

Moteur et filtre à huile voir Caractéristiques techniques

Moteur, interventions sur
l'électronique voir Caractéristiques techniques

Index alphabétique

Moteur, lancement après un accident 10

Moteur, lavage voir Extérieur

Moteur, niveau d'huile voir Extérieur

Moteur, troubles de fonctionnement 27

Moteur, lancement et arrêt 9

N

Nettoyage et entretien voir Extérieur

O

Outillage de bord voir Extérieur

P

Pare-soleil voir Intérieur

Perte d'une télécommande ou de
clé de réserve voir Extérieur

Pièces d'origine Mercedes-Benz .. voir Caractéristiques
techniques

Pince à fusibles voir Extérieur

Plaques constructeur ... voir Caractéristiques techniques

Pneumatiques 28

Pneumatiques, adhérence 28

Pneumatiques, étanchement voir Extérieur

Pneumatiques, pression de gonflage 40

Pneumatiques, pression de gonflage voir Extérieur

Poids du véhicule voir Caractéristiques techniques

Porte conducteur, commande de secours .. voir Extérieur

Porte de garage, ouverture/fermeture voir Intérieur

Porte-bagages voir Extérieur

Porte-monnaie voir Intérieur

Premiers 1 500 km 6

Prétensionneurs de ceinture voir Intérieur

Programmation de la
télécommande intégrée voir Intérieur

Projecteurs, correcteur de site voir Intérieur

Projecteurs, masquage 38

Projecteurs, réglage voir Extérieur

Protection anti-soulèvement voir Extérieur

Protection anti-soulèvement,
désactivation voir Extérieur

Protection de l'environnement 2

Index alphabétique

R

Ravitaillement en carburant 39
Réglage de base de la ventilation (été) voir Intérieur
Réglage de base du chauffage (hiver) voir Intérieur
Régulateur de vitesse Tempomat 18
Régulateur de vitesse Tempomat avec Speedtronic
(limiteur de vitesse variable et limiteur de vitesse
permanent) 21
Régulation antipatinage (ASR) 33
Régulation du comportement dynamique ASR,
coupure 34
Remorquage voir Extérieur
Remorquage et lancement du moteur
par remorquage voir Extérieur
Remplacement des ampoules voir Extérieur
Réservoir à carburant .. voir Caractéristiques techniques
Rétroviseur avec position jour/nuit
automatique côté conducteur voir Extérieur
Rétroviseur intérieur voir Intérieur
Rétroviseurs extérieurs voir Extérieur
Roue de secours voir Extérieur
Roues et
pneumatiques voir Caractéristiques techniques
Roues et pneumatiques voir Extérieur

S

Sacs gonflables voir Intérieur
Sacs gonflables, règles de sécurité voir Intérieur
Sécurité de fonctionnement 5
Sélecteur de programme 16
Service de maintenance 6
Sidebags (sacs gonflables latéraux) voir Intérieur
Siège pour enfant, détection automatique .. voir Intérieur
Sièges, chauffage voir Intérieur
Sièges, réglage voir Intérieur
Situations particulières, positions
du levier sélecteur 16
Sommaire 1
Station-service, ce que vous devez savoir 39
Stationnement 13, 15
Système de fermeture à
télécommande radio voir Extérieur
Système de fermeture, synchronisation .. voir Extérieur
Système de maintenance actif (ASSYST)
(Indicateur de maintenance) voir Intérieur
Système de
refroidissement voir Caractéristiques techniques

Index alphabétique

Systèmes de retenue voir Intérieur
Systèmes de retenue pour enfant voir Intérieur

T

Télécommande d'ouverture de garage voir Intérieur
Télécommande du système de fermeture .. voir Extérieur
Télécommande, remplacement des piles... voir Extérieur
Témoin ABS voir Intérieur
Témoin AIRBAG-OFF voir Intérieur
Témoin BAS/ASR voir Intérieur
Témoin d'alerte du niveau d'huile moteur .. voir Intérieur
Témoin d'alerte du niveau de liquide
de refroidissement voir Intérieur
Témoin d'usure des garnitures de frein ... voir Intérieur
Témoin de charge voir Intérieur
Témoin de défaillance des ampoules voir Intérieur
Témoin de réserve de carburant voir Intérieur
Témoin des freins voir Intérieur

Témoin du niveau de liquide
du lave-phares voir Intérieur
Témoin SRS (Supplemental
Restraint System) voir Intérieur
Témoins de contrôle et d'alerte voir Intérieur
Témoins de contrôle et d'alerte,
indications des instruments voir Intérieur
TIREFIT voir Extérieur
Toit, charge voir Caractéristiques techniques
Toit, commande voir Extérieur
Toit, commande de secours voir Extérieur
Toit, fermeture voir Extérieur
Toit, ouverture voir Extérieur
Totalisateur journalier voir Intérieur
Trainées sur le pare-brise voir Intérieur
Trappe de réservoir,
déverrouillage de secours voir Extérieur
Triangle de présignalisation voir Extérieur
Trousse de premiers secours voir Extérieur

Index alphabétique

U

- Utilisation – autoradio, téléphone, système de navigation automatique et émetteur-récepteur2
Utilisation en hiver 36

V

- Ventilation, réglage de base voir Intérieur
Verrouillage automatique en cours de route voir Extérieur
Verrouillage centralisé, interrupteur voir Extérieur
Vide-poches voir Intérieur

- Vide-poches avec porte-boisson voir Intérieur
Vide-poches dans la console centrale voir Intérieur
Vide-poches sous l'accoudoir voir Intérieur
Vitesse maxi voir Caractéristiques techniques
Vitres latérales, ouverture automatique voir Intérieur
Volant de direction, réglage voir Intérieur
Voyages à l'étranger 38

Bibliographie

Vous pouvez vous procurer un atlas automobile Mercedes-Benz et un organisateur d'itinéraire Mercedes-Benz sur CD-ROM dans n'importe quel point de service Mercedes-Benz.

Rédaction

Daimler-Benz AG, Stuttgart VSE/IA

Sous réserve de modifications des détails techniques par rapport aux indications et illustrations de cette notice d'utilisation.

La reproduction, traduction ou publication, même partielle, de ces documents est interdite sans notre autorisation écrite.

Fin de rédaction : 06.04.1998

Ausgabe F

Cliché de couverture P00.00-0607-26

Impression : pva, Druck und Medien-Dienstleistungen GmbH, Industriestr. 15, 76829 Landau i. d. Pfalz